

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le 11 décembre 2018 à 16 h au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session spéciale adoption budget TNO à 16 h.

2018-12-175

Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale adoption budget TNO du mardi 11 décembre 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale adoption budget TNO du mardi 11 décembre 2018 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2018-12-176

Adoption des prévisions budgétaires du TNO Lac-Walker pour l'année 2019

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les prévisions budgétaires 2019 au nom de la municipalité TNO Lac Walker.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les prévisions budgétaires 2019 au nom de la Municipalité TNO Lac-Walker :

Revenus

Taxes	267 200 \$
Paiement tenant lieu de taxes	88 309 \$
Transfert et subventions gouvernementales	23 030 \$
Imposition de droits	1 000 \$
Intérêts	7 500 \$
Total des revenus	387 039 \$

Charges

Administration générale	180 105 \$
Sécurité publique	40 650 \$
Transport	63 500 \$
Hygiène du milieu	28 450 \$
Aménagement, urbanisme et développement	58 734 \$
Loisirs et culture	15 500 \$
Financement	100 \$
Amortissement	(54 425 \$)
Total des charges	441 464 \$

Excédant avant conciliation 54 425 \$

Conciliation fins fiscales

Amortissement	(54 425 \$)
Total conciliation fins fiscales	(54 425 \$)

AVIS DE MOTION**Règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2019**

AVIS DE MOTION est donné par le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, le règlement 01-2019 Règlement décrétant les taxes et les compensations pour le TNO Lac Walker pour l'année 2019.

Copie du règlement 01-2019 est remis avec le présent avis et une demande de dispense de lecture dudit règlement 01-2019 est faite lors de son adoption.

2018-12-177

Levée de la session

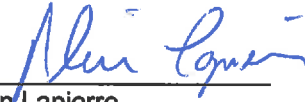
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session spéciale adoption budget TNO du 11 décembre 2018 soit levée à 16 h 06."



Réjean Porlier
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Réjean Porlier
Préfet